

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 270 oct. 2024-Trente et unième année

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- | | |
|--|---------|
| -COMPTABILITE ECONOMIQUE OU ECONOMIE POLITIQUE ?... Jacques MYARD | page 2 |
| -Charles De Gaulle et au-delà, la grandeur de la France... Christine ALFARGE | page 4 |
| -365 millions de chrétiens persécutés ou discriminés... Paul KLOBOUKOFF | page 6 |
| -Quand de Gaulle libère Paris juin-août 1944... Livre, Jean-François Muracciole | page 8 |
| -C'est par le biais de l'Homme américain que j'ai découvert ... Jean De Lattre De Tassigny | page 9 |
| -Qui étaient les résistants de la Seconde Guerre mondiale ? Catherine Lacour-Astol | page 10 |
| -Exposition : DE GAULLE, 1940-1945. L'épopée de la Libération | page 12 |





COMPTABILITE ECONOMIQUE OU ECONOMIE POLITIQUE ?

Par Jacques MYARD,

Alors que Michel Barnier s'efforce de constituer un gouvernement, l'opinion publique et surtout médiatique lui rappelle constamment quatre enjeux à prendre en compte dans sa future action gouvernementale :

- l'immigration
- la sécurité
- le pouvoir d'achat et, pour certains, les retraites
- la dette.

Ce dernier enjeu commence à devenir prégnant en raison de l'importance de la dette publique française. En 2024 elle se monte à 3159,7 milliards d'euros, soit 110,7 % du PIB.

Récemment, de nombreuses voix se sont élevées pour sonner le tocsin. L'une d'elles, celle du ministre démissionnaire de Bercy, ne manquait pas de cynisme politique puisqu'il est responsable de l'accroissement de la dette de près de 1000 milliards depuis 2017... plus l'esbroufe est grosse, plus ça passe !

Les services de Bercy proposent d'effectuer en trois années 110 milliards d'économie dans les budgets de l'État - budget général et de la sécurité sociale. Cette coupe est de nature à faire entrer le pays dans une déflation qui aggraverait les recettes de l'État.

Mais comment résoudre ce défi ?

Il est indéniable que l'accroissement de l'endettement ne peut durer, et met en jeu la crédibilité de la France.

« **Les créanciers ont meilleure mémoire que les débiteurs.** »

Benjamin Franklin

La solution est-elle de pratiquer des économies drastiques pour réduire la dette ?

Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France, dans un article du Figaro (7-8 Septembre 2024) estime qu'il est possible de trouver 200 milliards d'euros en 10 ans : maintien de la retraite à 64 ans, réduction de 12 milliards du coût de l'apprentissage, du nombre des fonctionnaires - non remplacement départs à la retraite : 75 milliards -, révision du millefeuille territorial.

On est encore très loin du remboursement total de la dette ...

Doit-on ainsi mettre en œuvre une approche comptable de la dette ou est-il possible de concevoir une autre politique pour maîtriser et rembourser la dette ?

Il convient de trouver une solution d'économie politique

« **On ne peut diviser l'économie de la politique sans démembrer la partie principale du tout.** »

Alain Peyrefitte

Mario Draghi vient de remettre un rapport à la présidente de la Commission qui comporte deux vérités : l'Europe est en panne d'investissements et se doit de trouver 800 milliards d'euros par an, elle doit aussi assouplir ses règles de concurrence afin de constituer des entreprises de taille mondiale.

Mario Draghi a parfaitement raison de souligner la faiblesse des investissements en Europe.

J'ai personnellement à plusieurs reprises souligné la faiblesse des investissements en France qui s'élèvent à 3% des dépenses publiques sur un total de 1000 milliards. J'ai dénoncé aussi l'absence d'une réelle politique industrielle reléguée au Titre XVII du TFUE en un seul article - l'article 173 - qui somme les États d'adapter l'industrie aux règles de la concurrence.



Pour investir, Mario Draghi propose que l'Union européenne soit assurée par un financement commun, id. des emprunts effectués par l'UE.

Ursula von der Leyen souhaite que ce financement commun puisse être assuré par des contributions nationales supplémentaires ou par des taxes européennes (CF l'article du Figaro du mardi 10 Septembre dernier).

Mario Draghi est parfaitement dans sa cohérence politique : il a toujours prophétisé « un fédéralisme financier » pour l'Europe.

Or, c'est aujourd'hui d'une totale utopie au regard de la position des États membres qui prônent très largement une action intergouvernementale de l'UE, sans création de ressources supplémentaires; à l'exception d'Emmanuel Macron qui pratique la fuite en avant en voulant que l'UE emprunte.

Il s'appuie sur le précédent lors du COVID, accepté du bout des lèvres par l'Allemagne, la Chancelière indiquant que c'était justifié par la situation sanitaire. On n'y reviendra pas !

De plus, il est certain que des emprunts par l'UE sont contraires aux traités, l'UE disposant de compétences attribuées par les États :

« En vertu du principe d'attribution, l'Union n'agit que dans les limites des compétences que les États membres lui ont attribuées dans les traités pour atteindre les objectifs que ces traités établissent. » article 5-2 du Traité sur l'UE.

La très grande majorité des États membres savent pertinemment qu'ils devront rembourser les emprunts communs au prorata de leurs contributions respectives au budget de l'UE. Emmanuel Macron s'est gardé de dire aux Français que la France allait payer bien davantage que ce qu'elle a perçu de l'emprunt Covid.

L'Allemagne, l'Autriche, les Pays Bas ne sont pas dupes. La proposition de Mario Draghi est donc fortement décalée par rapport à la géopolitique européenne et largement irréaliste.

« **Si l'on investit pas sur le long terme, il n'y a pas de court terme.** »

Georges David industriel américain

« Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et le emploi d'après-demain. »

Helmut Schmidt

Mais il demeure que l'UE et surtout le France doivent retrouver le chemin des investissements qui sont aujourd'hui atones !

Comment ?

La IVème République et le début de la Vème jusqu'en 1973 ont pu redresser le pays grâce à des investissements massifs financés par des avances de la Banque de France au Trésor de l'État.

Ces avances ont été souvent critiquées comme étant l'une des causes de l'inflation, certes, mais elles ont permis des investissements importants qui ont assuré une croissance bénéfique à tous les Français.

Douce époque des Trente Glorieuses, 1945-1973, c'est aussi le temps du plan Marshall avec le « baby-boom »

Ces avances n'ont guère été remboursées, disparaissant dans l'inflation.

Au traité de Maastricht, les Allemands ont exigé que les avances soient supprimées; Berlin garde en mémoire les années terribles de l'inflation galopante qui a entraîné dans sa chute la République de Weimar et l'arrivée au pouvoir de Hitler.

Le traité de Lisbonne a repris cette stipulation et interdit les système des avances.

Article 123 du Traité du Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) adopté par le Traité de Lisbonne stipule :

« Il est interdit à la Banque centrale européenne (BCE) et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite. »

Une question fondamentale se pose aujourd'hui: peut-on continuer à respecter cette règle alors que la situation est catastrophique et dangereuse ? Couper sans relâche dans les budgets provoquera la déflation et la colère du peuple qui va se révolter.

« On ne sort pas d'une situation de dette excessive en pratiquant seulement l'austérité. »

George Soros

Certains vont plaider pour le respect de la règle au nom du « **pacta sunt servanda** », principe de base du droit des traités, acté depuis des lustres par le droit international et la convention de Vienne (1969); les Conventions et autres traités ont force de loi et doivent être exécutées de bonne foi par les Parties signataires.

Mais le droit international édicte aussi une autre règle, « **Clausula Rebus sic Stantibus** »

Les traités ne restent applicables que pour autant que les circonstances qui ont justifié leur conclusion demeurent ; la clause a été reprise par la convention de Vienne sur les Traités, à son article 62.

Le Général de Gaulle, au fait des réalités internationales et fort réaliste, ne disait-il pas ironiquement ? :

« Les traités, voyez-vous, sont comme les jeunes filles et les roses : ça dure ce que ça dure. »

En termes simples, il est urgent de retrouver le système des avances pour investir massivement. Il fut un temps où les investissements publics représentaient 25 % de la dépense publique; il convient d'y revenir pour sortir du trou.

A défaut la France va à la catastrophe sociale et politique, ce qui ne sera dans l'intérêt ni de Berlin ni de Bruxelles !

« Le malheur de l'homme est qu'il a une âme de comptable. »

Zoé Oldenbourg

Il est temps d'en sortir : « la fin justifie les moyens » d'après Philippe de Commines, 1447-1511

**Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.*





Charles De Gaulle et au-delà, la grandeur de la France

"La grandeur est un chemin vers quelque chose qu'on ne connaît pas"
Charles De Gaulle

Par Christine ALFARGE,

« Depuis juin 1940, c'est vers la libération que j'avais conduit la France et c'est la résistance qui en était le moyen... » écrivait le général De Gaulle dans ses « Mémoires de guerre ». Si juin 1940, surgissant du chaos, reste le symbole de la volonté face au renoncement, août 1944 incarne l'avenir de la France où tout va se jouer dans la capitale. « Paris, ce soir, s'il resplendit des grandeurs de la France, tire les leçons des mauvais jours ». Le général De Gaulle pensait déjà à l'après avec son lot de confusion et de désordre pour la reconstruction du pays, il lui fallait avant tout assurer la continuité de l'État au service de l'intérêt général.

La consécration de la résistance.

Par son action, le rôle du Conseil national de la résistance sera décisif concernant l'insurrection de Paris. Le seul gouvernement fut celui de la résistance, malgré de nombreuses pertes, le CNR trouvait la force et la volonté de continuer le combat. C'est ainsi qu'en août 1944, neuf membres n'avaient pas participé à sa fondation, une pluralité de destins et d'idées au service de la France qui changeront le cours de l'histoire en sauvant notre pays de la soumission et lui rendre la liberté. Face au courage et à la détermination de tous les combattants, le CNR savait que l'issue de la guerre se dénouerait à Paris, il fallait réussir ce que depuis juin 40, le général De Gaulle avait demandé en s'adressant au peuple français, « *Combattre, résister et libérer la France.* »

Paris libéré, l'avenir de la France s'éclaircirait à nouveau. Sauvegarder l'unité de la résistance, c'était préserver plus tard l'indépendance nationale. Comme en 40, le sursaut viendra d'une poignée d'hommes déterminés en ce mois d'août 1944, tel Jean De Vogüé (dit Vaillant). L'insurrection menée par le CNR confortera le général De Gaulle. L'insurrection et l'organisation des barricades par les FFI ont protégé Paris de la destruction. Leurs combats ont préparé la victoire alliée, forcé la main d'Eisenhower qui aurait aimé être le seul libérateur, facilité la progression de la 2^{ème} DB de Leclerc. Le 25 août, les chars de Philippe Leclerc sont attendus, la jonction de la 2^{ème} DB avec les FFI se fait avec comme consigne à chaque unité, « *Combattre avec les unités Leclerc, les renseigner sur les positions allemandes, les aider par tous les moyens possibles.* » Depuis leur échec, en août 1944, les armées allemandes sont en déroute, rattrapées par la jonction des troupes alliées débarquées en Normandie, mais aussi par celles arrivées en Provence, « *Dragoon-Provence rencontre Overlord-Normandie* ».

En effet, les fusiliers marins de l'escadron Savary de la 2^{ème} DB auraient été rejoints à Montbard par un peloton de spahis marocains de la division De Lattre, le 12 septembre 1944. « *La vérité historique oblige de dire que ce premier contact avec des éléments de la 2^{ème} DB fut pris dans Montbard par une femme, et certes une vaillante, le lieutenant Eve Curie, qui servait depuis le débarquement en qualité d'officier de liaison à l'état-major de l'armée.* » écrivait le général De Lattre De Tassigny dans *Histoire de la 1^{ère} armée française*. Avec la reconquête de Belfort, Mulhouse, Strasbourg et Colmar, la libération de la France s'achève.

La voie d'un retour à la grandeur de la France.

Cependant, au moment où l'année 2024 marque les 80 ans de la Libération de la France, il est absolument crucial de revenir sur l'action et le cheminement de la pensée du général De Gaulle, infatigable artisan du rôle incontournable et nécessaire des institutions pour gouverner et définir les grandes orientations de la France.

Discours de Bayeux du 16 juin 1946, prémisses de la Constitution de 1958.

Il faut d'abord resituer le contexte historique de 1946. Le 10 janvier, le général De Gaulle engagé dans la reconstruction du pays, prononce un discours à la radio rappelant ses principes d'action gouvernementale : « *Indépendance, production et unité.* » Début janvier, s'adressant à l'Assemblée constituante, il lance : « *Veut-on un Gouvernement qui gouverne ou bien veut-on une assemblée omnipotente déléguant un Gouvernement pour accomplir ses volontés ?* »

Prenant prétexte du refus du vote des crédits militaires par les socialistes, il réunit ses ministres au ministère de la Guerre le 20 janvier leur annonçant sa démission face à la réapparition du régime exclusif des partis, marquant ainsi son profond désaccord sur le projet constitutionnel de la deuxième assemblée constituante.



Le Général De Gaulle écrira dans ses Mémoires de guerre (Le salut 1944-1946) : « *Le 19 janvier, je fis convoquer les ministres pour le lendemain, rue Saint-Dominique, à l'exception d'Auriol et de Bidault qui se trouvaient alors à Londres et de Soustelle, en tournée au Gabon, tous étaient réunis le dimanche 20 au matin, dans la salle dite "des armures". J'entrai, serrai les mains et sans que personne ne s'assit, prononçai ces quelques paroles : "le régime exclusif des partis a reparu, je le réprouve." Mais à moins d'établir une dictature dont je ne veux pas et qui, sans doute, tournerait mal, je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience. Il me faut donc me retirer.* »

Pierre Lefranc dira quelques années plus tard lors d'un long entretien : « *Cette décision a été mûrement réfléchi. Ce n'est pas un geste d'humeur. Il se trouve en conflit avec les partis qui souffrant de son prestige, de son autorité, de sa popularité, souhaitent regagner une puissance que leur échec, pour ne pas dire leur lâcheté durant la grande époque de l'Occupation, leur a fait perdre.* »

C'est donc l'affrontement. Ou De Gaulle les bouscule, ou De Gaulle s'incline. Eprouvé, refusant de se diminuer en une querelle secondaire alors que le pays se relève tout juste, il démissionne avec une discrétion que l'on peut considérer comme une erreur. Sans doute, s'il avait fait appel au jugement du peuple, aurait-il été presque unanimement soutenu contre les appareils des partis ».

Qu'est-ce que le Général De Gaulle souhaitait ?

Le Général De Gaulle voulait un exécutif aux pouvoirs renforcés. Selon lui le Président de la République ne doit pas être dépendant des partis représentés au Parlement.

Par rapport à l'instabilité ministérielle et l'impuissance de la IV^e République sur la question algérienne, la France se paralyse peu à peu. N'exerçant plus de fonction officielle, le Général De Gaulle reste quoi qu'il arrive aux yeux de la majorité des Français, l'homme de la France libre sauvant l'honneur du pays, apparaissant très vite comme le recours face au chaos qui s'installe.

Reprenant ses idées développées à Bayeux le 16 juin 1946, le Général De Gaulle travaille à l'élaboration d'une nouvelle Constitution rappelant les principes de : souveraineté du peuple, liberté et justice. Son but est de mettre fin aux « régimes des partis » qu'il a tant détesté sous les III^{ème} et IV^e Républiques. Le 4 octobre 58, la nouvelle Constitution sera promulguée et la V^{ème} République le lendemain.

Soixante-six ans après sa fondation, où en est la Ve République ?

Etablie par un État souverain et centralisé, la Constitution de la Ve République a de plus en plus de mal aujourd'hui à s'adapter à la démultiplication des niveaux de décision face à la mondialisation comme aux exigences de la société civile. Dès l'année 1986, trois cohabitations successives ont détérioré les pouvoirs que la pratique habituelle du général De Gaulle avait conférés au chef de l'État. Le fait qu'à trois reprises, les Gouvernements aient dû fonder leur légitimité sur le soutien de la majorité parlementaire plutôt que sur la fonction suprême de l'Élysée, a provoqué des dysfonctionnements.

Aujourd'hui, pourquoi ne pas imaginer un retour au septennat pour un seul mandat gage d'efficacité du pouvoir notamment sur les réformes structurelles nécessaires à engager pour le redressement du pays ? Qui sera prêt à le faire ? Par-delà le palier étatique est apparu le niveau européen, cependant l'articulation entre les deux n'a jamais vraiment fonctionné.

C'est pourquoi, redonner un équilibre entre la France et l'Europe représente un défi majeur, fidèle à l'idée européenne du général De Gaulle :

« *L'Europe doit compléter les nations qui la composent et non s'y substituer* ». Il est vrai que l'interconnexion des processus de décision nationaux et européens est compliquée à organiser. Il est plus difficile pour un citoyen de déchiffrer qui fait quoi, d'où une réelle méfiance à l'égard de l'Europe, sur la manière dont elle est gouvernée par des institutions tels que la Commission ou le Parlement dont tout le monde s'accorde à dire et à souhaiter la nécessité d'en redéfinir les contours, leur rôle étant devenu de plus en plus politique.

En référence au passé, 1946 symbolise l'année où après avoir démissionné des fonctions de président du Gouvernement provisoire de la République française, le Général De Gaulle pose les jalons des futures institutions jusqu'à son retour aux affaires en 58. Avant son deuxième discours de Bayeux le 16 juin 46, il viendra se recueillir le 12 mai, sur la tombe de Georges Clemenceau, en Vendée, la rencontre de deux géants de l'histoire avec chacun un sens inné pour gouverner et redonner à la France sa fierté et son honneur face à l'ennemi.

Georges Clemenceau « le père la Victoire » en 1918 écrira : « *Gouverner, c'est tendre jusqu'à casser, tous les ressorts du pouvoir* ».

Le Général De Gaulle lors d'une conférence le 31 janvier 1964 résumera ainsi sa manière de gouverner : « *Une Constitution, c'est un esprit, des institutions, une pratique* ». « *Pour ce qui est de la nôtre, son esprit procède d'assurer aux Pouvoirs publics, l'efficacité, la stabilité et la responsabilité dont ils manquaient organiquement sous la IIIe et la IVe République. C'est pourquoi, l'esprit de la Constitution nouvelle consiste, tout en gardant un Parlement législatif, à faire en sorte que le pouvoir ne soit plus la chose des partisans, mais qu'il procède directement du peuple, ce qui implique que le chef de l'État, élu par la nation, en soit la source et le détenteur.* »

Tout est dit en pensant pour longtemps à l'avenir de la France et sa cohésion. « *Ily a un mot d'ordre à retenir, valable pour tous les hommes, dans tous les temps et toutes les circonstances de la vie : ne pas subir, c'est-à-dire ne pas avaler les dégoûts, et conserver les espérances* » écrivait Jean d'Escrienne.

Au milieu des peuples, de tous les peuples qui portent chacun son fardeau comme nous portons le nôtre, je pense que la nation française est vraiment digne de la France ! Un message fort du général De Gaulle aux Français pour éclairer les consciences et leur dire que par-dessus tout, c'est la grandeur de la France éternelle, son destin !

Le général De Gaulle n'aura cessé de marquer son action d'homme de paix pour la liberté à travers de nombreuses visites à l'étranger qui plaçaient la France au premier rang des nations démocratiques favorisant ainsi les relations diplomatiques. Sur le plan international, ces nombreuses visites montraient le réalisme du général De Gaulle, sa volonté de hisser la France au plus haut niveau dans le concert des nations !

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme.*





365 millions de chrétiens persécutés ou discriminés

par Paul Kloboukoff,

Les guerres de religions internes aux états avec des affrontements massifs entre protagonistes ont presque partout cessé. Des regroupements de population par affinité ont eu lieu au fil des siècles et des confrontations. Des religions ou de croyances « majoritaires » se sont imposées dans nombre de pays sur la planète. Les populations majoritaires ne sont pas également tolérantes envers les personnes qui ne partagent pas leurs convictions. Et dans certains pays, mieux vaut ne pas faire partie des « minoritaires ». C'est particulièrement le cas dans nombre de pays musulmans.

En même temps, l'islam prolifère dans le monde, et là où il s'implante, il s'efforce de faire admettre et respecter ses lois, même si elles ne sont pas en accord avec la législation, les us et coutumes locaux. C'est le cas en France et dans les autres états de l'Europe de l'Ouest.

Depuis plus d'un demi-siècle, notre pays connaît une déchristianisation tenace. Une certaine hostilité, difficilement explicable, envers la discrète religion « majoritaire », se manifeste par des atteintes répétées aux églises, notamment.

« La déferlante contre les églises en France »

A la suite de l'incendie de l'église de l'Immaculée-Conception à Saint-Omer dans le Pas-de-Calais, Boulevard Voltaire s'était inquiété au début septembre 2024 de la multiplication des actes hostiles envers des églises en France, et en avait répertorié une vingtaine intervenus récemment dans diverses localités du territoire (1). A des incendies s'ajoutent des dégradations, des vols, des destructions d'objets religieux, ainsi que des tags ultra-violents.

En 2022, un rapport parlementaire sur les « actes antireligieux » en France recensait 857 actes antichrétiens en 2021, dont 752 atteintes à des lieux de culte et des cimetières chrétiens. « Un phénomène de décivilisation préoccupant qui semble monter en puissance ».

Cette montée en puissance est confirmée, puisque, « Un peu moins de 1 000 actes antichrétiens » ont été recensés en 2023 par les services du ministère de l'Intérieur ; « 90% sont des atteintes contre des biens, comme des cimetières et des églises » (2).

365 millions de chrétiens persécutés et/ou discriminés dans le monde

Malgré la « protection » de la laïcité, qui autorise chacun à pratiquer la religion de son choix, des églises sont malmenées en France. Cependant notre pays ne figure pas dans la liste des 78 pays où 365 millions (Mi) de chrétiens ont été persécutés et/ou discriminés pendant la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 (3). 4 998 chrétiens ont été tués, 4 125, détenus, 3 906, kidnappés (dont 3 300 au Nigéria), et 14 766 églises ont été ciblées (dont 10 000 en Chine). 80% des croyants persécutés dans le monde seraient des chrétiens.

Voici les 16 pays classés en tête de l'Index mondial de persécution des chrétiens 2024 (3), avec l'indication du pourcentage de chrétiens dans la population du pays en 2020 : 1 - Corée du Nord (2% de chrétiens) ; 2- Somalie (0,1%) ; 3 - Lybie (3%) ; 4 - Erythrée (62,9%) ; 5 - Yémen (0,013%) ; 6 - Nigéria (40,8%) ; 7 - Pakistan (1,6%) ; 8 - Soudan (5%) ; 9 - Iran (2%) ; 10 - Afghanistan (0,1%) ; 11- Inde (2,2%) ; 12 - Syrie (10%) ; 13 - Arabie Saoudite (5,5%) ; 14 - Mali (3,2%) ; 15 - Algérie (1,1%) ; 16 - Irak (3%).

A part la Corée du Nord et le Nigéria, tous ces pays sont musulmans. Les chrétiens y sont très minoritaires, sauf en Erythrée, où ils seraient plus nombreux que les musulmans. De modeste dimension, cette république de l'extrémité septentrionale de la Corne de l'Afrique, ex colonie italienne, est une dictature. Elle est réputée aussi fermée que la Corée du Nord.

Le monde chrétien

En France, les chrétiens (CHR) représentent les 2/3 de la population. Au nombre de 44,2 Mi en 2020, ils constituent la 12^{ème} « puissance chrétienne » mondiale, très loin derrière les Etats-Unis (217,6 Mi CHR, soit 69% de la population), le Brésil (178,7 Mi CHR, 87,6% pop) et le Mexique (111,05 Mi CHR, 89,7% pop), véritables bastions du christianisme (4).



Le christianisme est la croyance la plus répandue dans le monde. En 2020, selon wikipedia, 2 680 millions de personnes, soit 35% de la population mondiale étaient chrétiennes, (4). Selon atlas.socio.com (5) et le Pew Research Center, ce pourcentage serait plutôt de 31,4%. C'est plus que le nombre des musulmans, évalué à 2 050 millions en 2020 (5). Toutefois, ce dernier nombre, qui était de 1 540 Mi en 2010, augmente davantage que celui des chrétiens. Cependant, le pourcentage des chrétiens dans la population mondiale devrait se maintenir à 31,4% à l'horizon 2050.

Le monde musulman

Non, les pays hébergeant le plus de musulmans ne sont pas au Moyen-Orient. Ils se trouvent en Asie, avec de fortes concentrations en Indonésie, 229,6 Mi en 2020, en Inde, 213,3 Mi, au Pakistan, 200,5 Mi, et au Bangladesh, 153,0 Mi. Vient ensuite le Nigéria, avec 104,65 Mi. Au Moyen-Orient, l'Egypte en compte 90,42 Mi, l'Iran, 80,88 Mi, et la Turquie, 79,09 Mi. Ensemble, ces 7 pays hébergent 922 Mi de musulmans, soit 45% de la population musulmane mondiale. Derrière eux, on tombe au voisinage de 40 Mi en Iraq, en Afghanistan, en Algérie et au Soudan. 20 autres pays comptent plus de 9 Mi musulmans, dont la Chine où ils sont 28 Mi.

De nombreux musulmans persécutés également

Les musulmans ne sont pas à l'abri de persécutions, notamment en Chine, en Inde et en Birmanie (6) ... sous le regard tourné ailleurs de l'ONU, des pays arabes et de grandes puissances internationales. Selon lemonde.fr du 17 janvier 2020 : - dans la région de Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, au moins 1 million de Ouïgours sont détenus dans des centres secrets, sous prétexte de lutte contre le terrorisme ; - en Inde, la réforme de la loi sur la nationalité du 11 décembre 2019 empêche les réfugiés musulmans d'obtenir des papiers ; - en Birmanie, en majorité bouddhiste, en 2016-2017, des « forces de sécurité » ont expulsé 750 000 Rohingya vers le Bangladesh, « avec une violence inouïe... des viols, meurtres et destructions de maisons ».

Des musulmans sont aussi traités comme des parias dans des pays islamistes dont ils ne respectent pas tous les interdits et les obligations inconditionnelles, parmi lesquelles, pour les femmes, du port du voile : le hijab laissant le visage découvert, le niqab noir qui cache le visage et pas les yeux, ou la burqa bleue, en Afghanistan, recouvrant tout le corps et laissant voir à travers une grille à la hauteur des yeux.

L'avenir des groupes religieux majeurs dans le monde

En avril 2015, le Pew Research Center a publié un état des effectifs des principaux groupes religieux dans le monde en 2010 avec des projections à l'horizon 2050 (7). Ces données sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau : Principales religions dans le monde en 2010 et en 2050

Religions	2010		2050	
	Population	% pop mondiale	Population	% pop mondiale
Chrétiens	2 168,330	31,4%	2 918,070	31,4%
Musulmans	1 599,700	23,2%	2 761,480	29,7%
Sans religion	1 131,150	16,4%	1 230,340	13,2%
Hindous	1 032,210	15,0%	1 384,360	14,8%
Bouddhistes	487,760	7,1%	486,270	5,2%
Relig. populaires	404,690	5,9%	449,140	4,8%
Autres religions	58,150	0,8%	61,450	0,7%
Juifs	13,860	0,2%	16,09	0,2%
Total monde	6 895,850	100%	9 307,190	100%

Source : Pew Research Center ; populations en millions (Mi) de personnes

Selon ces projections, d'ici 2050 : - la proportion des personnes sans religion reculerait un peu, et celle des « croyants » croîtrait ; - celle des chrétiens serait stable et demeurerait la plus importante ; - celle des musulmans augmenterait et se rapprocherait de celle des chrétiens ; - celles des autres religions diminueraient.

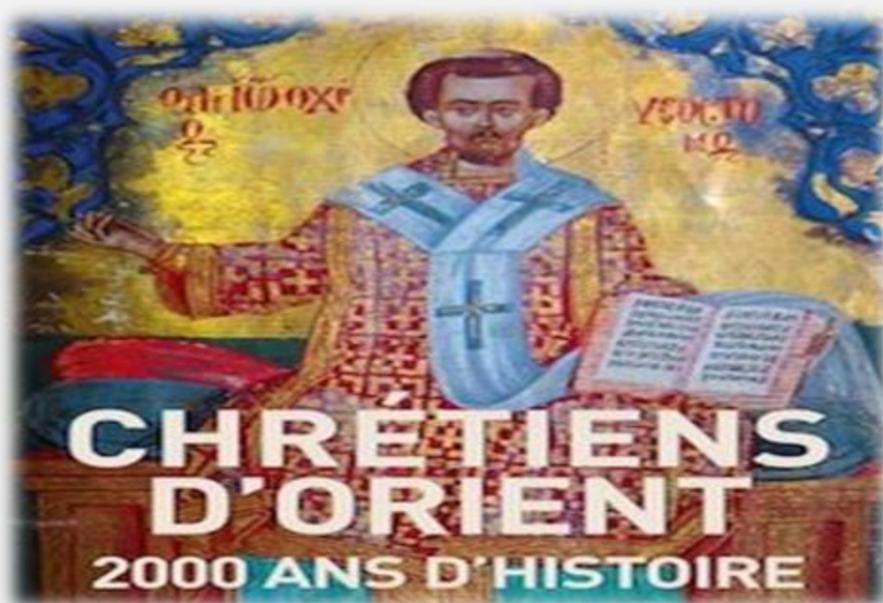
Haro sur les pratiquants d'autres croyances minoritaires et les juifs

Dès lors qu'ils sont minoritaires, les pratiquants d'autres religions, telles l'hindouisme, le bouddhisme, ainsi que des personnes agnostiques ou athées, sont aussi exposés aux risques de persécution et de discrimination. Sans parler des juifs, victimes de l'antisémitisme, même dans des pays « religieusement corrects »... comme le nôtre.

En France, selon le ministère de l'Intérieur, 887 actes antisémites ont eu lieu au 1^{er} semestre 2024. C'est quasiment trois fois plus que les 304 actes au cours de la même période en 2023.

Le 9 juin 2024, au cours d'une cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat du 9 juin 1982 (6 morts et 22 blessés) à la rue des Rosiers, Gérard Darmanin a déclaré : « L'antisémitisme, qui a toujours existé, désormais ne se cache plus. Il est une insulte aux morts, aux humiliés et à notre Histoire ». La maire de Paris, Anne Hidalgo, a renouvelé sa « condamnation la plus ferme » de l'attaque du 7 octobre 2023 du Hamas contre Israël, qui aurait causé 1 198 morts, surtout des civils, d'après un décompte de l'AFP. L'offensive déclenchée en représailles par Israël dans la bande de Gaza aurait fait près de 40 000 morts, à la date du 9 août, selon le ministère de la Santé du gouvernement dirigé par le Hamas (8).

En avril 2024, la population d'Israël était estimée à 9,9 Mi d'habitants, dont environ 7,3 Mi de juifs. Une importante diaspora a essaimé à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis, et y vit, parfois depuis longtemps.



Avec ses voisins l'Egypte, au sud-ouest, et la Jordanie sur la majeure partie de son flanc est, Israël a conclu des traités de paix. Ce n'est pas le cas avec la Syrie, au nord-est, et avec le Liban, sous tutelle du Hezbollah, à sa frontière nord. Sur sa façade méditerranéenne, au sud, la bande de Gaza constitue une petite enclave densément peuplée qui concentre les inimitiés... et les victimes.

Dans cet environnement, des conflits armés avec Israël s'enchaînent presque sans discontinuer. Le 7 octobre 2023, les hostilités ont été relancées. Aujourd'hui, c'est la guerre ouverte avec le Hamas, ainsi qu'avec le Hezbollah. L'Iran, ennemi juré du pays hébreu ne reste pas les bras croisés. La menace d'un embrasement élargi dans la région pèse plus que jamais. Le soutien militaire des Etats-Unis à Jérusalem a contribué à refroidir les ardeurs guerrières des ennemis de l'Etat hébreu. Pour combien de temps encore ?

*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme le 26 septembre 2024

Sources et références

- (1) Incendie à l'église de Saint-Omer : la déferlante contre les églises en France cdn.printfriendly.com/assets/client/algo-6f51604695c92a5... le 02 septembre 2024
- (2) Près de 1 000 actes antichrétiens ont été recensés en 2023 rfr.fr/article/actualite/pres-de-1000-actes-antichretiens... le 26/03/2024
- (3) Index mondial de persécution des chrétiens 2024 portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens
- (4) Christianisme par pays (wikipedia.org/wiki/Christianisme_par_pays) le 19/09/2024
- (5) Classement des Etats du monde par nombre de musulmans atlassocio.com/classements/religions/islam/classement-etats... le 23/02/2021
- (6) Chine, Inde, Birmanie : silence sur les musulmans persécutés lemonde.fr/idees/article/2020/01/17/chine-inde-birmanie... le 17/01/2020
- (7) The Future of World Religions : Population Growth Projections, 2010-2050 pewresearch.org/religion/2015/04/02/religious-projections...
- (8) 887 actes antisémites au 1^{er} semestre 2024 en France, un chiffre quasiment triplé en un an, selon Darmanin lopinion.fr/politique/887-actes-antisemites... le 09/08/2024



Quand de Gaulle libère Paris juin-août 1944



Jean-François Muracciole est historien, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry de Montpellier. Spécialiste de la Résistance, il a codirigé *l'Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale* et le *Dictionnaire de la France libre*, et il a notamment publié *Les Français libres. L'autre Résistance*.



QUAND DE GAULLE LIBÈRE PARIS

JEAN-FRANÇOIS MURACCIOLE

JUIN-AOÛT 1944

Le 14 juin 1944, après quatre ans de lutte à Londres, à Alger, le général De Gaulle traverse la Manche à bord de la *Combattante*. Il se rend à Bayeux, première ville libérée. Deux mois plus tard, il décolle d'Alger pour la Normandie.

En ligne de mire, la capitale. Il chemine de Cherbourg à Rennes, Laval, Le Mans, puis Chartres et Rambouillet, suivant la progression des troupes de Leclerc. Partout, au balcon des mairies ou au milieu des ruines, il est acclamé par des foules en liesse. Porté par l'onction du peuple, il marche vers Paris.

La France rentre chez elle, dira-t-il dans le fameux discours de l'Hôtel de Ville. Au fil de l'avancée du front, le Général s'impose aux yeux des Français et des Alliés, son visage et son gouvernement effaçant ceux de Pétain et de Vichy.

Ce livre rapporte, étape par étape et parfois heure par heure, le voyage triomphal et périlleux qui, de juin à août 1944, mena De Gaulle de la France libre vers la France libérée et consacra son pouvoir, avec en point d'orgue la libération de Paris.

Dans ce récit vibrant, à hauteur d'homme, attentif aux détails et aux symboles, à ce qu'ils révèlent des rapports du Général avec la Résistance et avec les Alliés, Jean-François Muracciole se fait le chroniqueur d'une épopée qui reste un des plus grands moments de l'histoire de la France.





« C'est par le biais de l'Homme américain que j'ai découvert le cœur de l'Amérique »

Par Jean De Lattre De Tassigny,

Texte datant de 1951, alors que Jean De Lattre De Tassigny exerçait à Saïgon les doubles fonctions, de haut-commissaire et de commandant en chef en Indochine, un exemple sans précédent. Sa fierté était grande d'avoir eu sous ses ordres à la première armée française, au cours de la Seconde Guerre mondiale, plus de cent mille soldats venus des Etats-Unis.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de concurrence sur le plan culturel parce qu'il n'y a pas de propriété dans le domaine de l'Esprit. La fécondité de la culture française vient précisément de ce qu'elle n'a jamais appartenu à la France comme un bien propre, de ce qu'elle « *a toujours regardé l'Univers comme son domaine* ». De même que mon pays est né des invasions et de l'union de plusieurs races venues se mélanger sur le Finistère de l'Occident, de même naquit sa civilisation d'une greffe heureuse du noble plant gréco-latin sur la tige de jeunes peuples barbares ; et plus tard les graines, au hasard des vents, sont allées sur d'autres continents semer des moissons nouvelles. La France s'est trouvée ainsi présente, bien au-delà des limites de son territoire et même de sa langue, associée aux habitudes de pensée, aux modes de vie, aux rêves de beaucoup d'hommes... Parmi nos titres de fierté nul ne nous tient plus à cœur que d'avoir pu jouer un rôle dans la constitution de la nation américaine. Et la civilisation de ce peuple, en même temps qu'elle témoigne d'un puissant génie original, a la vertu de démontrer magnifiquement à nos yeux de rendre sensible à notre cœur comme un grand motif d'espérance la vitalité sans cesse renaissante de l'Occident.

Bien sûr il arrive parfois aux riverains de la Loire, de l'Arno, du Rhin ou du Tage, de ne pas reconnaître leurs traits de famille sur le visage de leurs neveux d'Amérique, des bords du Potomac ou du Missouri. Il arrive que les grandes orgues électriques du Nouveau Monde n'aient pas le même timbre que le « *clavecin bien tempéré* » de la vieille Europe. Mais nous savons que ces différences sont naturelles et salutaires. Nous savons surtout que nos ressemblances sont plus profondes et que les variations de nos cultures s'inscrivent sur un même thème fondamental : l'Humanisme, l'organisation de l'Etat et du monde pour le développement de l'Homme, sa libération, sa plénitude.

Notre culture méditerranéenne et atlantique a pour fonction propre de mettre à la disposition des générations nouvelles les sentiments, les idées, les instruments inventés au cours des siècles. Qu'il s'agisse des valeurs chrétiennes qui sont le cœur vivant de notre humanisme ou de la connaissance de l'univers ou des progrès de la technique, le but est toujours d'aider l'Homme à enrichir son essence, à trouver sa vérité.

Si nous faisons une telle place à l'« *information* », si nous lui donnons ce nom même qu'elle porte, c'est que nous pensons que l'esprit humain, naturellement plastique, peut accueillir « *au-dedans* » de lui-même la vérité, qu'il sait en prendre pour ainsi dire la « *forme* ». Nous croyons que c'est la vérité qui forme l'esprit, de même que c'est l'erreur qui le déforme, et nous croyons que cette vérité, une fois répandue, finit toujours par être reconnue.

Cependant nous ne pouvons plus partager l'optimisme des philosophes du XVIII^e siècle, ni nous imaginer que le progrès intellectuel entraîne fatalement avec lui progrès moral comme progrès matériel. L'histoire récente nous a appris la rémanence terrible de l'inhumain, les propagandes nous ont rappelé les puissances multiples du mensonge. Et nous avons découvert tout le prix de notre civilisation en éprouvant sa fragilité.

Il y a, dans le monde moderne, tant de forces coalisées contre l'Homme y compris celles qu'il a déclenchées et qui lui échappent que le destin des hommes et de l'Humanisme repose finalement plus sur la vertu du courage que sur la simple connaissance. L'effort vers la vérité implique déjà en lui-même un acte de courage, il suppose toujours, pour être efficace, que l'homme soit resté libre en face des « *puissances trompeuses* ». Cette liberté doit toujours, de plus en plus, se conquérir, elle doit sans cesse se défendre.

Ainsi la culture sonne aujourd'hui comme un appel aux armes, car elle donne aux hommes des raisons de vivre, de vivre libres et par conséquent des raisons et le devoir de se battre contre la servitude.



Qui étaient les résistantes de la Seconde Guerre mondiale ?



Entretien TV5monde avec Catherine Lacour-Astol

Si certaines sont passées à la postérité, comme Lucie Aubrac ou Germaine Tillion, nombreuses sont celles qui sont restées anonymes. Et pourtant, ces héroïnes de l'ombre ont joué un rôle déterminant au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il y a quatre-vingts ans, les Françaises devenaient électrices et éligibles "dans les mêmes conditions que les hommes". Cette entrée de plain-pied dans la citoyenneté par ordonnance du général De Gaulle était présentée comme une reconnaissance officielle du rôle majeur joué par les femmes dans la résistance.

« *Le droit de vote des femmes est présenté comme la résultante directe de l'engagement résistant des femmes.* » selon Catherine Lacour-Astol.

Quatre-vingts ans plus tard, les noms et les itinéraires de certaines d'entre elles, parfois consacrées par leur entrée au Panthéon, sont bien connus. Mais, au-delà de ces figures exceptionnelles, comment rendre visible une activité résistante féminine qui s'est jouée le plus souvent dans l'ombre des combattants de l'ombre ? C'est ce que va mettre en lumière l'exposition "Résistantes ! France 1940-1944", au musée de l'Ordre de la Libération à Paris, jusqu'au 13 octobre 2024

TV5monde : Qui étaient ces femmes de la résistance ? D'où venaient-elles ? Quelles étaient leurs compétences, leurs profils ?

Catherine Lacour-Astol : Elles étaient toute la société française. On a souvent l'image d'une résistante jeune, célibataire. On a des femmes de tout âge, certaines dont les visages apparaissent dans l'exposition ont plus de 60 ans au moment où elles s'engagent. Beaucoup sont ménagères, c'est-à-dire femmes au foyer, à l'époque, mais beaucoup exercent aussi une profession et sont parfois très diplômées. Certaines étaient militantes, d'autres ne s'étaient jamais engagées au préalable. Elles appartiennent à des milieux professionnels différents ou sont totalement à côté d'un quelconque ancrage professionnel.

TV5monde : Quels ont été leurs rôles ? Étaient-ils très différents d'une personne à l'autre ?

Catherine Lacour-Astol : Ce qui est très, très significatif de la résistance des femmes, c'est précisément qu'elles ont tendance à s'engager dans plusieurs actions. C'est une résistance vraiment protéiforme, alors que les hommes sont souvent plus dans un type d'action, dans le renseignement, par exemple, ou ont agi pendant les combats de la libération. Les femmes, elles, sont souvent sur plusieurs registres et il n'y a pas de profil particulier.

Plusieurs registres, ce peut être de la liaison, de l'hébergement, du ravitaillement, y compris du ravitaillement des maquis, à partir de la fin 1943 ou 1944. Ça peut être de l'exfiltration d'aviateurs alliés ou du renseignement aussi à l'égal des hommes. Ce sont des opératrices radio. Elles jouent tous les rôles possibles, et très rarement un seul rôle.

TV5monde : Quand on pense aux femmes résistantes, on pense à certains noms comme celui de Lucie Aubrac... Le but de cette exposition est-il d'aller plus loin ?

Catherine Lacour-Astol : C'est bien évidemment un enjeu que de proposer d'autres noms que ceux qui sont immédiatement connus. Vous avez cité Lucie Aubrac depuis les panthéonisations, et je pense que tout le monde en a en tête Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Antonioz, ou Joséphine Baker plus récemment. Peut-être que certains ont en tête aussi le nom d'Olga Bancic, largement évoqué au moment de la panthéonisation de Missac-Manoukian.

Mais au-delà de ces quelques figures, il y a effectivement beaucoup d'autres femmes dont les noms vont éventuellement émerger, ou pas. C'est plein de visages de femmes ! Il est essentiel de donner un visage à l'engagement, donc de donner aussi une visibilité à des femmes.

TV5monde : Celles qui se sont battues, qui ont résisté, ont aussi participé à l'émancipation des femmes d'une manière générale. Par exemple à l'ordonnance du 21 avril 1944 qui leur donne le droit de vote. Elles l'ont arraché aussi à travers la résistance ?

Catherine Lacour-Astol : Oui, elles l'ont arraché à travers leur action, même si ce n'est absolument pas ce qui motive les résistantes quand elles s'engagent dans le combat. C'est l'une des raisons de cette exposition. C'est précisément parce qu'on célèbre le 80e anniversaire des débarquements de la Libération. Pour le musée de l'Ordre de la Libération, qui était peut-être attendu sur un autre registre, il était intéressant de s'intéresser au 80e anniversaire du droit de vote des femmes.

TV5monde : La résistance des femmes, encore plus que celle des hommes, laisse très peu de traces.

Catherine Lacour-Astol : À l'époque, le droit de vote des femmes est présenté comme la résultante directe de l'engagement résistant des femmes. Tous les discours officiels le présentent comme cela, et c'est ce qui arrache la décision de l'ordonnance du 21 avril 1944. Pour autant, voilà des décennies que les femmes se battent pour ce droit de vote qui leur a été méthodiquement et très régulièrement refusé pendant un siècle.

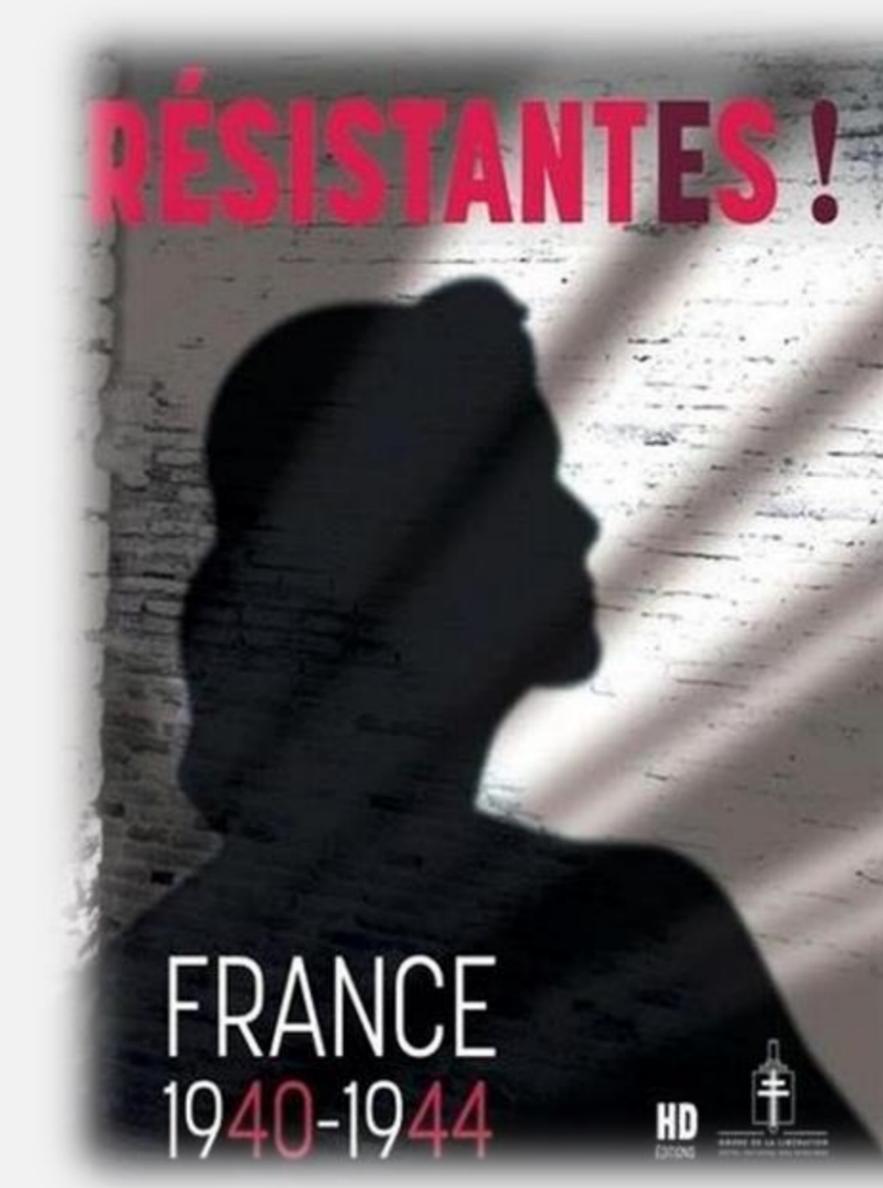
Très clairement, au moment où l'ordonnance est adoptée, les arguments portés par Fernand Grenier, communiste, et Robert Prigent, qui représente davantage la droite, c'est de mettre en avant, pour faire basculer la décision, la résistance. De la même façon, depuis Londres, pendant toute la guerre, Maurice Schumann a multiplié les discours dans lesquels il dit que l'on a désormais des combattantes, que l'on est au pays du citoyen-soldat et que l'on ne peut pas oublier les combattantes.

TV5monde : Comment avez-vous travaillé pour illustrer ces contributions de résistantes quand vous avez monté cette exposition ?

Catherine Lacour-Astol : Nous avons travaillé – je rends hommage au musée – pendant deux ans, parce que c'est un long travail. Nous avons commencé par un synopsis et la vision de ce que l'on souhaite faire. On est ensuite confrontés à un enjeu de taille pour exposer des choses : les trouver. Or la résistance des femmes, encore plus que celle des hommes, laisse très peu de traces. Donc on a multiplié les prêteurs ; il y a 14 prêteurs, ce qui est assez conséquent.

Nous sommes quand même parvenus à rassembler plus de 150 objets. Alors attention, ce n'est pas forcément de la 3D, ce sont souvent des tracts. Mais voilà, il y a quand même 150 objets qui permettent de représenter à la fois les aspects de l'engagement, les différentes façons dont les femmes s'engagent, mais aussi, et c'était le défi pour nous, de montrer que cet engagement s'inscrit d'abord au cœur du foyer. Et on est parvenu à montrer quand même que le point de départ, c'était le foyer, autrement dit, la chose la plus banale, la plus quotidienne qui soit.

**Catherine Lacour-Astol Historienne et spécialiste des femmes dans la Résistance*



RÉSISTANTES !

FRANCE 1940-1944

Entre 1940 et 1944, dans une France d'abord démembrée puis intégralement occupée, des hommes et des femmes expriment leur refus de l'occupant et du régime de Vichy et forment les rangs désordonnés d'une armée de l'ombre. Pour les femmes, cet engagement subversif représente une transgression supplémentaire, celle de l'ordre des genres. Comment des non-citoyennes ont-elles fait du foyer familial le refuge de la Résistance ? Dans quels cercles de sociabilité plonge leur engagement ? Quelles lignes ont-elles franchies et à quel prix ?

Le catalogue de l'exposition *Résistantes ! France 1940-1944* répond à ces questions et met en lumière les combattantes de l'ombre à travers une iconographie, des objets et des documents remarquables.

Sous la direction de Catherine Lacour-Astol, docteur en Histoire,
et de Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération.

Avec la participation de Sébastien Albertelli, Edith Andrieu, Julien Blass,
Julien Bouchet, Laurence Bouzon, Thomas Fardoux, Fabrice Grenard,
Jean-Marie Guillon, Élodie Lacroix-Toullet, Olivier Loubet, Guillaume Pollock,
Françoise Thébaud, Ghislaine Van de Weyer, Wacziarg.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



HD

21 E

Entre 1940 et 1944, dans une France d'abord démembrée puis intégralement occupée, des hommes et des femmes expriment leur refus de l'occupant et du régime de Vichy et forment les rangs désordonnés d'une armée de l'ombre. Pour les femmes, cet engagement subversif représente une transgression supplémentaire, celle de l'ordre des genres. Comment des non-citoyennes ont-elles fait du foyer familial le refuge de la Résistance ? Dans quels cercles de sociabilité plonge leur engagement ? Quelles lignes ont-elles franchies et à quel prix ?

Le catalogue de l'exposition *Résistantes ! France 1940-1944* répond à ces questions et met en lumière les combattantes de l'ombre à travers une iconographie, des objets et des documents remarquables. (sous la direction de Catherine Lacour-Astol, docteur en histoire et Vladimir Trouplin, conservateur au musée de l'Ordre de la Libération.)

Exposition

Profitez d'un agréable moment dans le jardin de la Boisserie, demeure familiale du général De Gaulle, en visitant l'exposition :

« DE GAULLE, 1940-1945. L'épopée de la Libération »

LA BOISSERIE – COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
FONDATION CHARLES DE GAULLE

**DE GAULLE,
L'ÉPOPÉE DE LA LIBÉRATION**

Exposition temporaire dans le jardin de la Boisserie,
demeure familiale du général de Gaulle

juillet 2024 – septembre 2025

HORAIRE D'OUVERTURE
DE LA BOISSERIE

FONDATION CHARLES DE GAULLE

80 ANS LIBÉRATION

CHAMPAGNE DRAPPIER

Crédit Mutuel

FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT

PRÊT À PARTIR

En marge de l'action du chef de la France Libre qui, de l'appel du 18 juin 1940 à la Victoire du 8 mai 1945, permit à la France de retrouver son honneur, son rang et son indépendance, venez découvrir l'histoire de Colombey-les-Deux-Églises et de La Boisserie pendant la guerre : le départ de Madame de Gaulle en mai 1940, la Boisserie pillée, occupée, incendiée, le miracle de Notre-Dame-des-Otages, le passage de Philippe de Gaulle avec la 2e DB en septembre 1944, avant, qu'enfin, le général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République française, retrouve son cher village le 21 octobre 1944 et ordonne les travaux de restauration qui lui permettront de se réinstaller définitivement en mai 1946.

Grâce au soutien de la maison de Champagne Drappier, choisie par le général de Gaulle pour ses réceptions privées à la Boisserie, du Crédit mutuel, de la Fédération nationale André Maginot et de la société Prêt à partir, la Fondation Charles de Gaulle a pu installer sur l'ancien terrain de tennis de la propriété cette exposition labellisée par la mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.



LA LETTRE DU 18 JUIN
N° 233 Janvier 2021- vingt-neuvième année

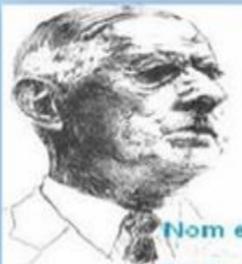


Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfröl » ... Marc Fosseux page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8





BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
A partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 01.10.2024